



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 23 septembre 2019

Développement et sécurisation des infrastructures cyclables : 6 projets réunionnais lauréats lors de la 1^{re} édition de l'Appel à projets « Fonds des Mobilités Actives - Continuités Cyclables »

Présenté en septembre 2018 par le Premier ministre, le Plan « Vélo et Mobilités actives » porte une ambition inédite pour **faire du vélo un mode de transport à part entière**. Il vise l'objectif de **tripler la part modale du vélo** dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %. Pour y parvenir, il s'articule autour de quatre grandes orientations : la **sécurisation des déplacements à vélo**, la **lutte contre le vol**, la mise en place d'un **cadre incitatif** notamment fiscal, et la **promotion** d'une véritable culture du vélo.

Parmi les mesures clés du plan, le Gouvernement a annoncé la mobilisation inédite de 350 M€ pour la création d'un **fonds « mobilités actives »** consacré au cofinancement par l'État, aux côtés des collectivités, d'infrastructures cyclables. Ce fonds est consacré à la résorption de discontinuités d'itinéraires cyclables qui pénalisent la sécurité et la qualité du trajet des cyclistes. Il est inscrit dans la programmation des infrastructures du projet de loi d'orientation des mobilités.

Dans ce cadre, le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé le 13 décembre 2018 l'**Appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables »** afin d'identifier les projets dans les territoires éligibles à ce financement. **Sur les 152 projets lauréats au niveau national, 6 d'entre eux concernent La Réunion.**

Ces récompenses témoignent de l'attention particulière qui a été apportée aux projets en outre-mer, aux projets qui visent à désenclaver des zones rurales isolées ou qui cherchent à dynamiser par le développement des mobilités à vélo des villes ou des quartiers dévitalisés (par exemple les territoires intégrés au programme « Action cœur de ville » ou les quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Les 6 projets réunionnais récompensés cette année sont :

- Le conseil départemental : « Réalisation d'un giratoire sur la Commune de Saint-André ».
- la commune du Port : « Requalification de l'avenue Raymond Mondon et sécurisation routière aux abords du collège Albius et lycée de Lepervanche ».
- la commune du Port : « Requalification des voies et sécurisation routière aux abords du collège Titan ».
- la communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR) : « Sécurisation de la rue Double Dix à Sainte-Marie par la création d'un cheminement cyclable et piéton ».
- La communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS) : « Réalisation d'une passerelle reliant deux ZAC en création ».
- le conseil régional : « Aménagements de la voie vélo régionale entre Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ».

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

